



OUTILS

pour la COMPTABILITE des PETITES asbl

Service d'aide à la Gestion Financière des Associations

BRUXELLES : AVENUE VOLTAIRE 135 - 1030 BRUXELLES - TÉL : 02/242.64.30 - FAX : 02/808.30.33

WALLONIE : RUE V. FRANCOISSE 119/1-1 - 6001 CHARLEROI - TÉL : 071/36.79.87

INTERNET : www.associatifinancier.be // E-MAIL : info@associatifinancier.be

asbl :	n° entreprise :
siège social :	

Comptes simplifiés de l'année 201

*à déposer au greffe du Tribunal de Commerce
à joindre à la déclaration à l'Impôt des Personnes Morales.*

Etat recettes-dépenses

DEPENSES		RECETTES	
Marchandises et services		Cotisations	
Rémunérations		Dons et legs	
Services et biens divers		Subsides	
Autres dépenses		Autres recettes	
Total des dépenses		Total des recettes	

NB : les totaux sont à reprendre du livre journal (Recettes et Dépenses), sans décimale.

Annexe

1. Résumé des règles d'évaluation

Les machines, mobilier et matériel roulant sont évalués à leur valeur de revente.

Les autres éléments de l'état du patrimoine sont évalués à leur valeur nominale.

2. Adaptation des règles d'évaluation

3. Informations complémentaires

4. **Etat du patrimoine**

AVOIRS		DETTES	
Immeubles (terrains,...)		Dettes financières	
-appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
Machines		Dettes fournisseurs	
-appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
Mobilier et matériel roulant		Dettes à l'égard des membres	
-appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
Stocks		Dettes fiscales salariales et sociales	
Créances			
Placements de trésorerie			
Liquidités			
Autres avoirs		Autres dettes	

NB : les totaux sont repris de l'inventaire, sans décimale.

5. Droits et engagements importants qui ne sont pas susceptibles d'être quantifiés

DROITS	ENGAGEMENTS
Subsides promis	Hypothèques et promesses d'hyp.
Dons promis	Garanties données
Autres droits	Autres engagements

asbl :	n° entreprise :
siège social :	

Comptes détaillés de l'année 201

DEPENSES		RECETTES		
Marchandises et services		Cotisations		
Rémunérations		Dons et legs		
Services et biens divers		Subsides		
Autres dépenses		Autres recettes		
Total des dépenses		Total des recettes		

Solde :

Inventaire au 31/12/

NB: A faire une fois par an.

NB: A ne pas joindre aux comptes à déposer, ce document-ci est à usage interne.

Il est destiné à préparer l'état du patrimoine qui se trouve dans l'annexe des comptes simplifiés.

AVOIRS :

Immeubles (terrains,...)

Machines (et matériel)

Mobilier et matériel roulant

Stocks

Créances (ce qui est dû à l'asbl : clients, subsides, ...)

Factures clients non payées :

Subsides à recevoir :

Montant avancés à récupérer :

Placements de trésorerie

Liquidités (caisses + banques)

Solde Compte épargne au 31/12

Solde Compte à vue au 31/12

Solde Compte à vue au 31/12

Solde Caisse au 31/12

Autres avoirs

DROITS :

Subsides promis

Dons promis

Autres droits

DETTES :

Dettes financières (vis à vis de banques)

Dettes fournisseurs (factures non payées) :

Dettes à l'égard des membres

Solde 31 décembre année précédente

Avances durant l'année

Remboursements durant l'année

Solde 31 décembre année

Dettes fiscales salariales et sociales

TVA

Précompte Professionnel

ONSS

Rémunérations nettes

Autres dettes

ENGAGEMENTS :

Hypothèques et promesses d'hyp.

Garanties données

Autres engagements

Frais de déplacement de la période :

Adressée à :

Nom de l'asbl :

par

NOM :
Adresse :

Pour frais de déplacements

date	Nb Km	Motif	
Total		X 0,3461* €/Km =	

à rembourser au compte n° :

Certifié sincère et véritable, date :

Signature :

* au 1/7/13. Montant indexé chaque année en juillet. Vélos : 0,21€/km

ASBL :

ANNEE :

DEPENSES OU AVANTAGES DE TOUTE NATURE NON JUSTIFIES ET AVANTAGES FINANCIERS OU DE TOUTE NATURE

A. COMMISSIONS, COURTAGES, RISTOURNES COMMERCIALES OU AUTRES, VACATIONS OU HONORAIRES OCCASIONNELS OU NON, GRATIFICATIONS, RETRIBUTIONS OU AVANTAGES DE TOUTE NATURE QUI CONSTITUENT POUR LES BENEFICIAIRES DES REVENUS PROFESSIONNELS IMPOSABLES OU NON EN BELGIQUE

a) Montant total payé ou at tribué : (A)

b) Montant justifié : (B) -

c) Montant imposable (dif- férence A - B) : (C)

B. REMUNERATIONS, PENSIONS, RENTES OU ALLOCATIONS EN TENANT LIEU, PAYEES AUX MEMBRES DU PERSONNEL, AUX ANCIENS MEMBRES DU PERSONNEL OU A LEURS AYANT DROIT

a) Montant total brut des sommes payées ou attribuées : (D)

b) Cotisations sociales retenues : (E) -

c) Différence (D-E) : (F)

d) Montant justifié : (G) -

e) Montant imposable (différence F-G) : (H)

C. INDEMNITES FORFAITAIRES ALLOUEES AUX MEMBRES DU PERSONNEL EN REMBOURSEMENT DE FRAIS EFFECTIFS PROPRES A L'EMPLOYEUR

a) Montant total : (I)

b) Montant justifié : (J) -

c) Montant imposable (différence I - J) (K)

D. MONTANT TOTAL IMPOSABLE (C + H + K) (L)

ASBL : Année :

Propriétaire des locaux loués par l'asbl :

.....
.....
.....

Montant total des loyers payés dans l'année :

.....

Propriétaire des locaux loués par l'asbl :

.....
.....
.....

Montant du loyer annuel :

.....

Plan de Trésorerie		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Recettes													
Subsides	xxxxxxx												
Cotisations	xxxxxxx												
Activités	xxxxxxx												
Dons	xxxxxxx												
Emprunts	xxxxxxx												
Autres	xxxxxxx												
Total recettes :		xxxxxxx											
Dépenses													
Loyer	xxxxxxx												
Téléphone, poste	xxxxxxx												
Charges	xxxxxxx												
Autres frais généraux	xxxxxxx												
Assurances diverses	xxxxxxx												
Rémunérations	xxxxxxx												
Assurance AT	xxxxxxx												
Secrétariat social	xxxxxxx												
Honoraires	xxxxxxx												
Remboursement emprunts	xxxxxxx												
Divers	xxxxxxx												
Emprunt bancaire	xxxxxxx												
Autres dépenses	xxxxxxx												
Total dépenses :		xxxxxxx											
Total recettes-dépenses :		xxxxxxx											
comptes+caisse au 31 déc :		xxxxxxx	xxxxxxx	xxxxxxx	xxxxxxx								
Montant disponible * :													
* = montant disponible du mois précédent + total recettes dépenses du mois													

